

RAQUETTES AUTOUR DU MONT PERDU ET DU CANYON D'ORDESA

Aragon – Pyrénées Espagnoles
Parc National d'Ordesa

Randonnée semi itinérante sans portage
7 jours / 6 nuits / 5 jours de randonnée



A raquettes, partez à la découverte du Parc National d'Ordesa et du Mont Perdu, un incroyable ensemble de paysages classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, et à la portée de tout marcheur.

Le Parc National offre les paysages les plus étonnants et les plus variés qu'il est donné de voir en Europe. Sous un manteau de neige hivernal les canyons aux parois démesurées, les hauts plateaux, les cirques composent un magique et lumineux, à découvrir en raquettes. Et en toile de fond, couronnant cet univers merveilleux...le Monte Perdu

PROGRAMME

Jour 01 : Pau – Refuge de Pineta

Accueil en gare SNCF de Pau à 14h30. Transfert jusqu'en Espagne par la vallée d'Aure (3 heures de transfert environ) et par le tunnel de Bielsa.

Installation au refuge. Nuit.

Transfert : 3h00

Jour 02 : Refuge de Pineta – Comodoto – Refuge de Pineta

Depuis le petit village d'Espierba, nous débutons par une montée en forêt ; puis nous poursuivons par un superbe parcours en crête dominant la vallée de la Liena d'un côté, et le canyon de Pineta de l'autre.

Continuation vers le pic de Comodoto, avec un beau point de vue sur la face nord du Mont Perdu et autres grands sommets des Pyrénées (La Munia...).

Retour au refuge.

Dénivelée : + 800 m ; - 800 m

Horaire : 5h de marche

Transfert : 15 mn

Jour 03 : Refuge de Pineta – Portillo de Tella – Refuge de Pineta

Sur les flancs évasés du versant sud du canyon de Pineta, randonnée au Portillo de Tella, sous le joli Pic de Montinier. Large panorama sur la vallée du Cinca.

Visite du village de Tella, littéralement bâti en balcon au-dessus de la vallée.

Petite boucle autour du village entre bois et prés pour découvrir une succession de ravissants et d'extraordinaires points de vue.

Retour au refuge.

Dénivelée : + 850 m ; - 850 m

Horaire : 5h de marche

Transfert : 30 mn

Jour 04 : Refuge de Pineta – Pic de Mondoto – Linas de Broto

Joli transfert et très belle randonnée sur les plateaux de la vallée perdue de Vio, vers le village typique de Nerin. Montée au Pic de Mondoto, avec un panorama exceptionnel sur le massif du Mont Perdu, et au-dessus des profonds abîmes du canyon de Añisclo, véritable « Colorado » pyrénéen.

Continuation du voyage vers le magnifique petit village de pierres de Linas de Broto, et gagnons notre chaleureux gîte pour les 3 nuits à venir.

Dénivelée : + 700 m ; - 700 m

Horaire : 5h de marche

Transfert : 2h00

Jour 05 : Linas de Broto – Cirque de Soaso – Linas de Broto

Court transfert puis montée au cirque de Soaso par le canyon d'Arazas sur le chemin des cascades, au cœur du Parc National d'Ordesa. Cette fois-ci, nous sommes au fond du canyon, dominé par des murailles de plusieurs centaines de mètres de haut. Un des paysages les plus spectaculaires du Parc National d'Ordesa.

Retour à Linas de Broto.

Dénivelée : + 500 m ; - 500 m

Horaire : 6h de marche

Transfert : 30 mn

Jour 06 : Linas de Broto – Pic de Pelopin – Lina de Broto

A proximité du village, le pic de Pelopín (2007 m.), légèrement en retrait du massif, offre le plus complet des points de vue sur le Massif du Mont Perdu, la Brèche de Roland, le Pic de la Telera et de la Tendenera, les sierras aragonaises... et même le Vignemale ! Un incroyable 360° ! Nuit à Linas de Broto.

Dénivelée : + 700 m ; - 700 m

Horaire : 6h de marche

Transfert : 20mn

Jour 07 : Transfert et dispersion à Pau vers 13h00.

Transfert de 3h00 environ

LES PLUS

- Les extraordinaires paysages sauvages
- Un itinéraire original
- Un massif prestigieux classé au patrimoine de l'UNESCO

Des éléments indépendants de notre volonté (météo, niveau du groupe, aléa logistique, divers...) peuvent amener notre équipe à modifier le programme. Nous demeurerons attentifs à votre satisfaction mais votre sécurité sera systématiquement privilégiée.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le premier jour à 14H30 devant la gare de Pau (64).

Accès voiture : Pau est accessible de Bordeaux, Toulouse ou Hendaye par l'autoroute A64- Sortie n°10. Accès également possible par routes nationales.

- de Bordeaux, prendre l'A 62 en direction de « Toulouse » ; prendre la sortie « Langon-Pau », puis suivre direction Pau.

- de Toulouse, prendre l'A64 (sortir à « Pau ») ou la N117 jusqu'à Pau.

Le lieu de rendez-vous est situé face à la gare SNCF de Pau.

Sachez enfin que si vous allez en Espagne en voiture, il est obligatoire d'avoir 2 triangles de signalisation dans son véhicule et un gilet de signalisation réfléchissant ; en cas de non-respect de cette réglementation, les amendes sont élevées, et doivent être payées sur place.

Adresse de parking gardé : « Parking Clémenceau-Aragon », Boulevard Aragon – Square Georges V. 64000 Pau ; tél : 05 59 27 05 79 (compter environ 10 €/jour, 50€ 6 jours, 59€ 7 jours). Pour l'achat de ces forfaits semaine, il faut téléphoner au parking quelques jours avant votre arrivée, afin de connaître les modalités d'achat et de retrait de ces forfaits, car il n'y a pas de guichetier le dimanche.

Eventuellement possible aux hôtels indiqués pour une arrivée la veille (à convenir avec l'hôtelier et uniquement si vous y dormez)

Accès train : Gare Pau

Trains pour Pau en provenance de Toulouse ou de Paris. Le lieu de rendez-vous est situé devant la gare SNCF de Pau.

Pour de plus amples renseignements concernant les tarifs et les horaires de train, téléphoner au 36 35.

En avion : Aéroport de Pau-Uzein

L'aéroport le plus proche est celui de Pau-Uzein. Pour vous rendre au lieu du rendez-vous, vous devrez prendre un taxi

DISPERSION

Le dernier jour à partir de 13H00 en gare de Pau.

Hébergements avant ou après la randonnée :

- Hôtel Adour, à Pau (64), tél : 05 59 27 47 41.

Mail : contact@hotel-adour-pau.com - Web : www.hotel-adour-pau.com

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

N'oubliez pas dans votre sac à dos, le contrat d'assistance-rapatriement. Le séjour se déroulant tout ou partie en Espagne, au minimum 15 jours avant votre départ,

demandez à la sécurité sociale une carte européenne ou une attestation européenne valable 3 mois afin d'éviter l'avance obligatoire de frais médicaux.

Si vous vous déplacez en véhicule en Espagne, sont obligatoires sous peine d'amende : gilet fluorescent + 2 triangles de signalisation.

Pour les mineurs : l'autorisation de sortie du territoire est obligatoire pour tout mineur voyageant sans ses deux parents. Il devra alors être muni de sa pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport selon la destination), d'un formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale (autorisation de sortie du territoire), de la photocopie de la pièce d'identité du parent signataire.

Pour plus d'informations nous vous invitons à vous rapprocher de votre mairie.

NIVEAU

Niveau 3 sur une échelle de 5.

Marcheurs sportifs.

Randonnée sans difficulté technique.

Étapes de 5 à 7h00 de marche par jour, avec des dénivelés montants de 500 à 850 m.

Bonne condition physique.

HEBERGEMENT

- 3 nuits en dortoirs au refuge de Pineta, situé dans la splendide vallée homonyme

- 3 nuits en gîte d'étape convivial et chaleureux, à Linas de Broto en chambres à partager.

Les repas : Plats typiques adaptés aux efforts de la journée composent les dîners.

Pique-nique le midi.

Idée pratique : confectionnez dès le départ une caisse commune qui servira aux pots et achats de groupe.

Idée sympa : n'hésitez pas à amener une spécialité de votre région et à la partager.

TRANSFERTS INTERNES

En fonction des effectifs, les transferts sont effectués en bus, minibus ou taxis.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous ne porterez que vos affaires personnelles de la journée. Vos bagages seront transportés en véhicule par nos soins.

GROUPE

De 5 à 15 participants environ.

Garanti à 5 personnes.

ENCADREMENT

Il sera assuré par un accompagnateur diplômé d'état et spécialiste de la région et de la raquette à neige.

MATERIEL FOURNI

Le guide est équipé d'une pharmacie de premiers secours (qui n'est pas destinée à subvenir à vos besoins pour de petits aléas)

- Raquettes et bâtons

Attention : pour votre confort, si vous mesurez moins de 1,60m. et pesez moins de 55kg, merci de nous le signaler 1 semaine avant votre départ ; nous tâcherons de vous fournir une paire de

raquettes adaptée à votre morphologie. De même, si vous mesurez plus de 1,80m. et pesez plus de 80kg.

- Matériel de sécurité (DVA, pelles, sondes), port obligatoire chaque jour

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

CONSEILS POUR LE CHOIX DE VOTRE ÉQUIPEMENT

Pour le haut du corps : quelle que soit la région ou la saison, le principe des 3 couches respirantes (Tee-shirts - pull ou veste chaude - surveste imperméable/coupe-vent) permet de répondre à la plupart des situations.

Opter pour des vêtements qui sèchent rapidement -fibres synthétiques- et proscrire le coton (séchage trop lent => inconfortable). La laine est une fibre naturelle qui possède aussi d'excellentes qualités et qui, grâce aux nouveaux procédés de fabrication, connaît un retour en force dans la confection des vêtements Outdoor.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud : la sueur est l'ennemi du randonneur -surtout en hiver- car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés. Proscrire les anoraks, qui peuvent transformer une agréable randonnée en véritable calvaire !

Pour le bas du corps : shorts et pantalons en toile solide, en matière synthétique, permettent aussi un séchage rapide et procurent donc plus de confort.

Apportez un soin particulier au choix des chaussettes : prenez des chaussettes de randonnée, renforcées (solidité) et à coutures plates (pour éviter les ampoules). En hiver, choisissez des chaussettes chaudes. Dans ce domaine aussi, proscrire le coton.

LES BAGAGES Pour votre séjour, prévoyez :

- 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulette). Ne prenez pas un bagage trop volumineux afin d'éviter des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.

Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, limitez également le poids à 10-12 kgs, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages. Evitez absolument d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.

- 1 sac à dos de 35-40 litres environ, avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour

LES VETEMENTS

- 1 chapeau, ou casquette, ou foulard
- 1 bonnet, ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
- 1 masque de ski utile en cas de mauvais temps (facultatif)
- 1 paire de gants chauds
- 1 paire de moufles chaudes de rechange à mettre au fond du sac (facultatif)
- des tee-shirts en matière respirante à manches longues (1 tous les 2-3 jours) et 1 ou 2 à manches courtes
- 1 veste chaude type polaire (voire déperlante type "softshell") ou type "primaloft" (chaud et compressible)
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type "gore-tex" avec capuche
- 1 pantalon de trekking solide et déperlant + 1 collant chaud ou caleçon long (type "Carline"). Ou bien 1 pantalon de montagne doublé (chaud). Combinaison de ski alpin à proscrire.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type "Goretex" (facultatif)
- des sous-vêtements
- des chaussettes de randonnée (au moins 1 paire tous les 2 jours) à bouclettes, en synthétique et/ou en laine
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type "Vibram". À éprouver impérativement avant votre séjour. Pour la randonnée proscrire absolument les bottes ou après-skis.
- 1 paire de guêtres (facultatif)
- des vêtements et chaussures confortables pour le soir

LE MATERIEL A EMPORTER

- 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3) couvrant bien les côtés + crème solaire avec un bon indice de protection et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litre mini ou gourde souple type Platypus (déconseillée en hiver) ou une simple bouteille en plastique
- 1 petit thermos 50 cl (facultatif et surtout utile en hiver si vous souhaitez amener thé, café...)
- 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée
- 1 couteau de poche pliant (type Opinel)
- pour le pique-nique : couverts et 1 boîte plastique de 0,5 litre minimum type Tuperwear (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- nécessaire de toilette
- boules Quiès ou tampons Ear (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores)
- des mouchoirs
- du papier toilette
- 1 briquet
- 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile
- 1 drap sac appelé « sac à viande » drap-sac dit aussi "sac à viande", si nuit(s) en dortoir (gîte et/ou refuge)
- des mouchoirs
- des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue)
- appareil photo, jumelles, matériel de peinture... (facultatif)

LA PHARMACIE : Prévenez le guide de toute maladie, traitement ou autre allergie qui pourraient compliquer une prise en charge médicale en cas d'incident, ou tout malaise éventuel qui pourrait vous arriver en cours de randonnée

Vos médicaments habituels, médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence, médicaments contre les troubles digestifs, pastilles contre le mal de gorge, bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m, pansements type Steri-Strip., jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes, double peau (type Compeed ou SOS ampoules), pince à épiler, petits ciseaux, vitamine C, pince à échardes, gel désinfectant utile pour se laver/désinfecter les mains (type "Stérilium gel")

N'oubliez ni votre bonne humeur ni votre curiosité !

PENSEZ-Y Idées sympas :

N'hésitez pas à amener une spécialité de votre région pour la partager avec le groupe. Au début du séjour, vous pouvez confectionner une caisse commune qui servira aux pots et achats de groupe.

DATES ET PRIX

| Dates du : Dimanche au Samedi | Prix par personne |
|--------------------------------------|--------------------------|
| Du 10 au 16 décembre 2023 | 805 € |
| Du 07 au 13 janvier 2024 | 830 € |
| Du 21 au 27 janvier 2024 | 830 € |
| Du 04 au 10 février 2024 | 830 € |
| Du 11 au 17 février 2024 | 830 € |

| | |
|-------------------------------|-------|
| Du 18 au 24 février 2024 | 830 € |
| Du 25 février au 02 mars 2024 | 830 € |
| Du 03 au 09 mars 2024 | 830 € |
| Du 17 au 23 mars 2024 | 805 € |

Famille, club, associations, écoles, comités d'entreprise.... à partir de 7 personnes vous constituez un groupe et vous bénéficiez de réductions sur ce séjour :

- 5% pour les petits groupes (de 8 à 10 personnes)
- 8% pour les grands groupes (à partir de 11 personnes)

Et vous pouvez choisir d'autres dates (selon disponibilités).

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- la nourriture et l'hébergement en auberges en chambre double
- la pension complète avec pique nique pour les déjeuners sauf déjeuner du jour 01
- le prêt des raquettes et des bâtons
- les transferts

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- le déjeuner du premier jour
- le supplément chambre individuelle
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- l'équipement individuel
- les assurances annulation - assistance - rapatriement, interruption de séjour
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

DISPOSITIONS COVID-19

Le Pass sanitaire et/ou vaccinal n'est plus obligatoire pour partir sur ce séjour.

Par précaution, nous vous invitons à réaliser un autotest avant votre départ.

Pour le séjour, munissez-vous (au cas où vous tomberiez malade ou que d'autres le soient...) :

- d'1 auto-test
- de quelques masques
- de gel hydro-alcoolique
- d'un thermomètre

Les hôtes qui vous recevront pourront vous demander d'appliquer certaines consignes sanitaires. De même avec certains transporteurs. Par respect envers eux et les autres personnes qui fréquentent les mêmes lieux, nous vous demandons de vous engager à les respecter.

Le Parc National d'Ordesa :

Situé dans les Pyrénées aragonaises, dans la province de Huesca, le Parc d'Ordesa fut créé très tôt, en 1918. La superficie initiale fut agrandie par la suite, et le Parc s'étend aujourd'hui sur une surface de plus de 15000 ha. Sur la frontière, il jouxte le Parc National des Pyrénées. Les paysages du Parc sont caractérisés par d'immenses canyons, Ordesa, Anisclo, gorges d'Escuain, vallée de Pineta, hauts de plusieurs centaines de mètres, au fond desquels coulent des eaux claires et tumultueuses.

Parfois recouverts de forêts de pins sylvestres, de hêtres, de sapins ou de noisetiers, les flancs des canyons abritent aussi de nombreuses espèces animales, martres, chats sauvages,

écureuils, ainsi que les derniers bouquetins des Pyrénées ; bien évidemment, vous aurez bien moins de chances de voir ces derniers, que les isards ou le Gypaète Barbu.

Sur les hauteurs, l'aridité des sommets ou des plateaux est un contraste saisissant avec le vert profond des vallées. Le point culminant, qui n'est autre que le Mont Perdu, est avec ses 3355 mètres, le troisième sommet des Pyrénées ; sur son versant nord, il est recouvert d'un superbe glacier suspendu qui se reflète, l'été, dans les eaux du lac glacé.

Une semaine d'une extrême diversité, avec des paysages à couper le souffle.

LES PARCS NATURELS EN FRANCE ET Espagne

Parc National, Parc Naturel Régional, Espace Naturel Sensible, Reserva Natural ... Vous êtes sur le point de fouler l'un des espaces naturels protégés des Pyrénées. Mais savez-vous ce que cela signifie ?

De la prise de conscience de la perte alarmante du patrimoine naturel et de la biodiversité sont nées des résolutions au niveau des gouvernements visant à permettre à certains espaces naturels d'être préservés. C'est ainsi que sont apparus, partout dans le monde des Espaces Naturels Protégés.

L'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) définit un espace naturel protégé comme « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associées. » En France comme en Espagne, on dénombre plusieurs déclinaisons d'espaces naturels protégés, mais leur raison d'être fondamentale correspond toujours à la préservation des caractéristiques écologiques du site.

Au sein de la chaîne pyrénéenne, on ne dénombre pas moins de 18 parcs d'importances régionales et nationales, qui s'ajoutent aux autres types d'espaces protégés, de taille plus réduite (Réserve de Biosphère, Arrêté de Biotopie, ...). Leur statut, lié aux enjeux écologiques dont ils sont le théâtre, fait de ces espaces des lieux de prédilection pour des séjours de découverte du milieu naturel.

Il apparaît donc qu'un comportement adapté au milieu sensible se doit d'être observé afin de préserver le site. Ainsi, aux recommandations de respect valables en tout type de milieu s'ajoute une attention accrue concernant celui des formes de vie rencontrées et des cours d'eau :

Un comportement calme est à observer afin de limiter le dérangement envers la faune présente. Une attitude menaçante envers tout animal est bien entendu à proscrire, et il en est de même concernant la cueillette de toute espèce végétale. Nombre d'entre elles sont par ailleurs protégées internationalement du fait de leur rareté ou de leur statut d'espèce menacée. Respectons-les !

Les cours d'eau sont également d'une grande fragilité : de leur qualité dépend la vie qui les entoure. Pensez à utiliser des produits (anti-moustique, cosmétiques, savons, ...) respectueux de l'environnement : après usage, leur vie se termine toujours dans les cours d'eau.

En résumé, dans un espace protégé, comme partout ailleurs : « seule l'empreinte de nos pas doit rester derrière nous ».

Pour en savoir plus sur les Espaces Naturels Protégés de France, leurs déclinaisons, et le règlement propre à chacun d'eux, consultez le site de l'INPN, l'Inventaire National du Patrimoine Naturel :

<https://inpn.mnhn.fr>

Plus d'informations sur les Espaces Naturels Protégés d'Espagne : <http://www.spain.info/>

CARTOGRAPHIE

- Carte au 1/50 000, n°24. Gavarnie-Ordesa, Parc National des Pyrénées, Ordesa y Monte Perdido. Rando Editions.
- Carte digitale en CD-ROM (compatible GPS) « Parque Nacional de Ordesa y Monte Perdido ». Editorial Alpina. www.editorialalpina.com . Possibilité de l'acheter par Internet.

BIBLIOGRAPHIE

- «Victor Hugo aux Pyrénées, ou la randonnée d'un poète » : Ed. Randonnée Pyrénéennes.

- « Parc National d'Ordesa et du Mont Perdu », de F.Biarge & JP. Pontroué.

-

ADRESSES UTILES

- Sites internet : <http://www.parcnationaux.com/pyrénées>
- Itinéraire : www.viamichelin.fr
- SNCF : 36 35 ou 0 892 35 35 35 ou www.voyages-sncf.com
- Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex